

FICHE RANDO



LAGNES 

TÊTE DU SOLDAT ET MUR DE LA PESTE

..... 8,5km



DESTINATION
LUBERON 

CHEMINS
DES PARCS



TÊTE DU SOLDAT ET MUR DE LA PESTE

Cette randonnée compte parmi les incontournables des Monts-de-Vaucluse. Panoramas spectaculaires, forêts de cèdres majestueuses, Mur de la Peste, anciennes terrasses de culture. À chaque pas, le paysage révèle l'âme du territoire.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPART : Place de la mairie, Lagnes

DISTANCE : 8,5km

DÉNIVELÉ : +296m

DURÉE : 3h

BALISAGE TERRAIN :

-  GRP®
-  GR®
-  PR

2

CIRCUIT

A la sortie du parking de la mairie, emprunter la rue de la république par la gauche. Passer devant la pharmacie puis tourner à droite.

1- 43,5332 N 5,0650 E - Au niveau de la poste, avancer vers la fontaine puis prendre légèrement à droite la rue Montante. Poursuivre tout droit rue du Maquis du Chat (PR). Au carrefour en Y, monter à droite, longer l'entrée du théâtre en plein air du Pieï et gravir le Chemin des Groubelles (PR).

2- 43,8948 N 5,1223 E - Au carrefour «La tête du Soldat», emprunter la route D100 vers l'aval sur une trentaine de mètres (prudence en traversant la route !) puis virer à droite, franchir la barrière et remonter la large piste forestière (PR). Franchir deux épingles et poursuivre la piste.

3- 43,8983 N 5,1316 E - Au carrefour «Le Soldat», tourner à gauche direction "Les Esperacons" et remonter tranquillement le sentier (PR) qui serpente sous la forêt de chênes et de cèdres (en chemin, ne pas s'engager sur d'autres sentiers).

Atteindre plus haut à gauche, le beau belvédère qui domine la vallée (*prudence !*), puis revenir sur ses pas et poursuivre à gauche le sentier en bord de plateau. Au carrefour «Les Esperacons», plonger à gauche et dévaler le sentier raide et caillouteux. (*Les bâtons de marche sont très utiles sur ce passage.*)

4- 43,9044 N 5,1356 E - Au carrefour «Le vallon des Esperacons», situé au fond du vallon, partir à droite et remonter le sentier rocailleux en fond de talweg. Franchir au mieux quelques virages et atteindre un collet dans la cédraie. Passer devant un gros cairn (*tas de cailloux qui sert de repère*) et filer tout droit. Rejoindre ainsi en contrebas la piste forestière de La Pourraque.

5- 43,5412 N 5,0827 E - Au carrefour «La Citerne 122», traverser la piste et au carrefour «La Peithe Est», virer à droite. Se faufiler sur le sentier qui longe le Mur de la Peste et descendre ainsi vers le sud (*GR-GRP*).

6- 43,5338 N 5,0819 E - Au carrefour «Le Mur de la Peste» tourner à droite (*GR-GRP*) et remonter le sentier en sous-bois. Un peu plus haut, filer à gauche et déboucher sur un délaissé en bord de route. Atteindre le fond du parking à gauche, traverser la route D100 (*prudence !*) et poursuivre la piste en face. Au premier croisement, virer à gauche et suivre la piste qui traverse la garrigue (*GR-GRP*). Au croisement suivant, tourner à droite.

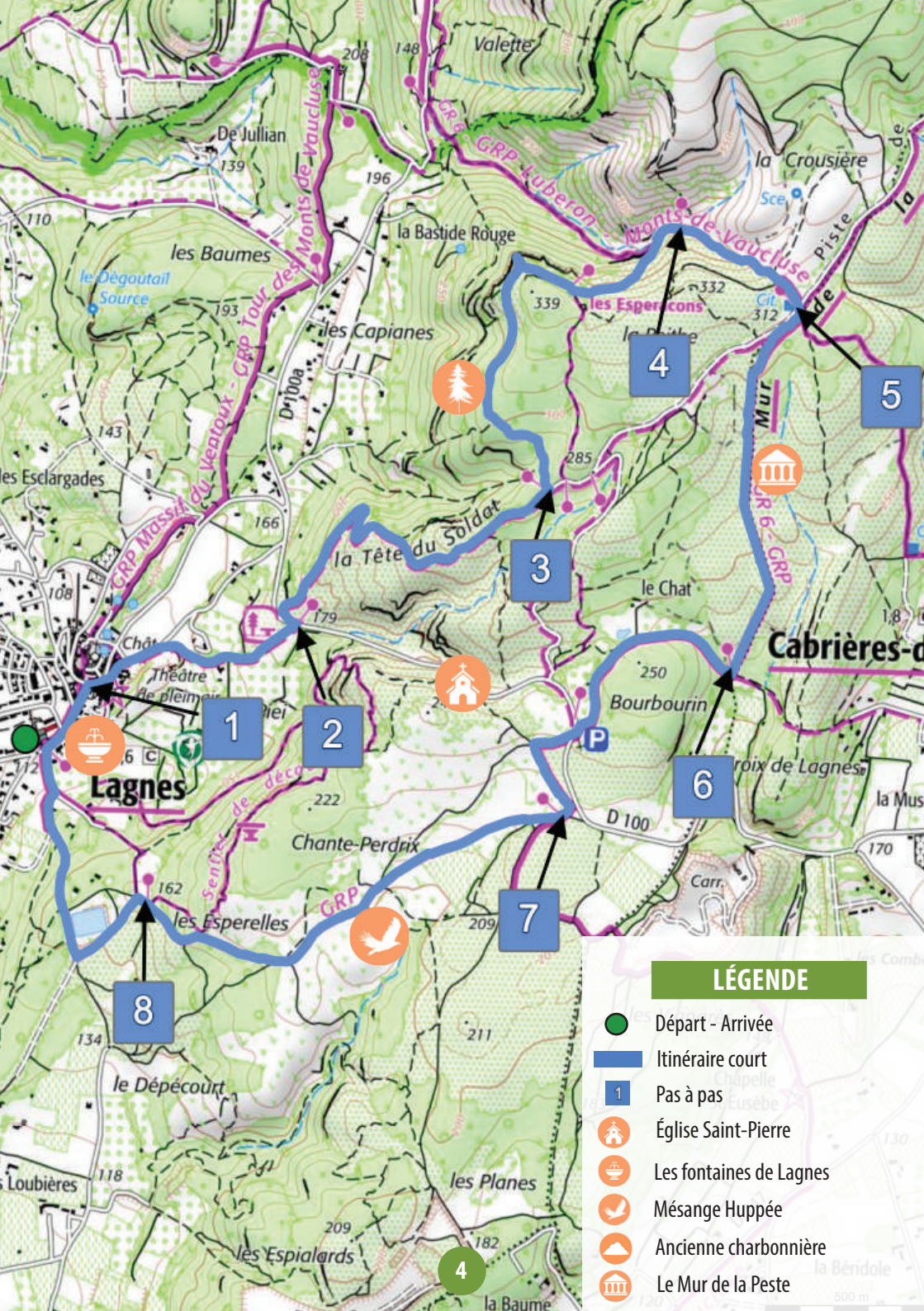


7- 43,5324 N 5,0755 E - Au carrefour «Chante Perdrix» choisir le chemin de droite puis se faufiler sur le sentier juste après à gauche, en contrebas du chemin agricole (*GRP*). Longer les champs et revenir sur le chemin agricole plus large. Poursuivre tout droit pendant 350 m (*GRP*), puis prendre deux fois à droite. Après une section de sentier plus rocailleux, atteindre un croisement de sentier et poursuivre tout droit (*GRP*).

8- 43,5314 N 5,0709 E - Au carrefour «La Falaise» continuer tout droit direction «Lagnes - Les Esperelles» (*GRP*). Au croisement suivant situé 50 m plus loin, virer à gauche. Filer tout droit au premier croisement. Au gros croisement suivant, tourner à droite et longer le bassin (*en le laissant côté main droite*) (*GRP*). Ensuite, filer tout droit et descendre le chemin en sous-bois. Déboucher sur le chemin revêtu de «Boui vici» et poursuivre tout droit. Au carrefour «Les Esperelles», prendre à droite rue de la république et atteindre la mairie, point de départ de l'itinéraire.



3



LÉGENDE

- Départ - Arrivée
- Itinéraire court
- Pas à pas
- Église Saint-Pierre
- Les fontaines de Lagnes
- Mésange Huppée
- Ancienne charbonnière
- Le Mur de la Peste

DESTINATION LUBERON

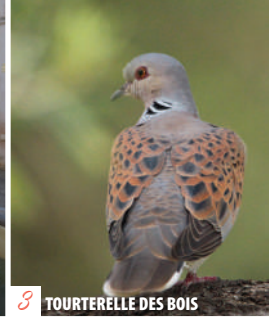
ZOOM



1 LES CÈDRES



2 LES FONTAINES



3 TOURTERELLE DES BOIS

1- LES CÈDRES

En 1788, l'évêque de Cavailon interdit la célébration du culte dans l'église paroissiale Notre-Dame-des-Anges de Lagnes, devenue trop vétuste. En effet, cette église, consacrée le 3 juin 1612, menace ruine. A partir de cette date, les offices ont lieu dans la chapelle des Pénitents blancs. Dans les années 1840, il est décidé de construire un nouveau lieu de culte à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale Notre-Dame-des-Anges, dont on ne conserve que le clocher à lantermon, érigé en 1746 par un maître-maçon de L'Isle-sur-la-Sorgue, Gabriel Fantin. L'église paroissiale Saint-Pierre est consacrée en 1844.

2- LES FONTAINES

Souffrant de la pénurie d'eau, les Lagnois devaient se déplacer à plus d'1 km, à la rivière de la Sorgue, pour aller chercher de l'eau. Pour ne plus se déplacer, une première fontaine fut construite en 1812, mais le débit était faible voire nul en été. En 1855, la fontaine fut améliorée grâce à un puits et en 1890, une deuxième fontaine, près de l'église, vit le jour.

3- TOURTERELLE DES BOIS

Une espèce remarquable qui affectionne les paysages semi-ouverts, riches en bois, en bosquets, en buissons, en ripisylves et en haies en bordure de zones cultivées, lesquelles lui sont propices à la fois pour la nidification et l'alimentation.

Elle préfère les secteurs ensoleillés de plaine autour de Lagnes.



© David Genestal - Caméras de la Vallée



4 LE CISTE COTONNEUX



5 MUR DE LA PESTE

© David Benestral - Carnets de rando

4- LE CISTE COTONNEUX

Sa belle fleur rose aux pétales froissés est un ravissement pour les yeux. Le ciste cotonneux (Mussugo en provençal) est une espèce typique de nos garrigues.

Espèce pyrophites, les massifs de ciste sont des grands conquérants d'espaces brûlés, de véritable lande peuvent alors s'installer. C'est beau certes mais cela appauvrit le milieu.

Par contre, il a tout pour résister à la sécheresse estivale notamment avec ses feuilles recouvertes d'un duvet. Ces poils présents sur la feuille retiennent l'humidité et font glisser le vent dessus sans l'assécher.



6

5- MUR DE LA PESTE

Ce mur d'une vingtaine de kilomètres allait de Monieux jusqu'aux Taillades. Il fut construit en quelques mois, de mars à juillet 1721, par 500 hommes, maçons et manœuvres.

Cette barrière sanitaire possédait des tours de guet, des postes de garde, des magasins à vivres et à fourrage. La muraille fut gardée par un millier d'hommes qui avaient ordre de tirer sur toute personne franchissant le mur sans autorisation.



Source : cheminsdesparcs.fr - PNR Luberon



LA CHARTE DU RANDONNEUR

Je protège et respecte les sites naturels !

Je pars avec suffisamment d'eau, un chapeau et des chaussures de marche



Protégeons la biodiversité

- Je **ne jette pas** de **déchet** et je ramène mes **détritus avec moi**.
- J'admire les plantes et je ne fais **pas de cueillette sauvage**.
- Je reste sur les **sentiers balisés**.
- Je **ne fume pas** dans les **massifs**, je n'allume **pas de feu** et je ne fais **pas de barbecue**.
- Je n'utilise mon **véhicule** que sur les **chemins autorisés**.
- Je **ne circule pas** sur les **pistes DFCI** réservées à l'accès des secours.
- Je ne fais **pas de camping sauvage**.

Partageons les espaces naturels

Nous ne sommes pas seuls à fréquenter les sentiers. Pensons aux autres !

Réglementation **risque incendie**
Pendant la période estivale (du 15 juin au 15 septembre) **l'accès aux massifs forestiers est réglementé** en fonction des conditions météorologiques et du **risque incendie**.

Avant de partir en randonnée, je me renseigne : **+33 (0)4 28 31 77 11**.

Carte du risque incendie en Vaucluse : www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse

Je respecte les consignes et en cas d'incendie, j'appelle le 18 ou le 112.



7



DESTINATION LUBERON

D'autres balades sur
www.destinationluberon.com



Destination Luberon

Siège social Cavaillon
Place François Tourel
84300 Cavaillon

04 90 71 32 01 / contact@destinationluberon.com

Éditée en 2026

CHEMINS DES PARCS

Appli embarquée et autres itinéraires sur
www.cheminsdesparcs.fr



Parc Naturel Régional du Luberon

60, place Jean-Jaurès
84400 Apt

04 90 04 42 00 / accueil@parcduluberon.fr